

Constantin Dominte

Esquisse de caractérisation typologique de la négation Roumaine

0. L'esquisse que je présente ici est basée essentiellement sur le principe stratificationnel du langage. Pour mettre en évidence ce qui est spécifique au roumain en ce qui concerne la négation, la perspective contrastive se trouve indispensable; c'est pour cela que la négation roumaine sera succinctement confrontée avec la négation de quelques autres langues.

0.1. Du point de vue stratificationnel, trois espèces de négation sont possibles:

1) La NÉGATION PRO-PHRASE (l'énoncé minimal négatif non-analysable), cf. roum. *Nu!*, fr. *Non!* en tant que répliques à une proposition interrogative comme roum. *E iarnă în luna mai?*, fr. *Fait-il hiver au mois de mai?*

2) La NÉGATION VERBALE (l'instrument grammatical marquant la forme négative d'une proposition analysable), cf. roum. [*în luna mai*] *nu e [iarnă în emisfera nordică]*, fr. [*Au mois de mai*] *il ne fait pas [hiver dans l'hémisphère boréal]*;

3) La NÉGATION LEXÉMATIQUE (le mot négatif autonome), cf. roum. *Nimeni [n-a văzut zăpada căzind la Ecuator, la nivelul mării]*, *Nici o dată [nu ninge la Ecuator, la nivelul mării]*, fr. *Personne [n'a vu la neige tomber à l'Equateur, au niveau de la mer]*, *[Il ne neige] jamais [à l'Equateur, au niveau de la mer]*.

S'imposent déjà trois observations, en ce qui concerne:

a) L'identification phonétique-segmentale de la négation pro-phrase et de la négation verbale en roumain;

b) La possibilité que la négation verbale soit, en quelques langues, un *mot auxiliaire*, mais en d'autres-un affixe (préfixe ou suffixe négatif).

c) L'absence de la négation lexématique spécifique dans quelques langues.

0.2. Dans l'essai qui suit, pour caractériser typologiquement la

négation roumaine, seront pris en considération trois autres critères, considérés comme étant d'une très haute généralité; il s'agit de:

1) Critère du rapport phonétique-segmental de la négation prophrase à la négation verbale, suggéré par la remarque a) sous 0.1. (cf. aussi *infra*, 1-1.3).

2) Critère paradigmatique de l'opposition entre la négation et l'affirmation prophrase minimales, dont l'application aura comme résultat d'établir l'inventaire des adverbes assertifs¹ du roumain (cf. *infra*, 2-2.2).

3) Critère syntagmatique du rapport de la négation verbale à la négation lexématique dans la structure de la proposition négative analysable en roumain (cf. *infra*, 3).

1. Selon le premier critère mentionné immédiatement *supra* on peut distinguer deux principaux types de langues:

1.1. Quelques langues présentent la tautophonie (du point de vue du lexique: l'homonymie) des deux espèces de négation, cf. esp. *No*₁, *no*₂ *veo*; s'y rattachent le portugais, le roumain, la plupart des langues slaves, le hongrois, le chinois.

1.2. D'autres langues présentent la non tautophonie (respectivement, l'hétéronymie) des mêmes espèces de négation, cf. it. *No*, *non vedo*; s'y rattachent le français, les langues germaniques, le russe, l'albanais, le néohellénique².

Sous cet aspect, *le roumain est donc un idiome à négation prophrase et négation verbale tautophoniques (homonymiques)*.

1.3. Conformément à la remarque b) sous 0.1., la négation verbale prend l'aspect, dans quelques langues, d'un (groupe de) mot(s) auxiliaire(s) —comme, par ex. en espagnol, portugais, italien, allemand, hongrois, chinois, français (*ne... pas*), anglais (*do/does not*)—, tandis que, dans d'autres, elle prend l'aspect d'un morphème dépendant gram-

1. Dans les termes introduits par Jacques Pohl, *L'homme et le signifiant*, Bruxelles 1972, p. 66 sqq, qui, du reste, m'a suggéré la prise en considération du critère paradigmatique.

2. En général, dans les langues à négations tautophoniques, la marque de la proposition négative est préverbale, tandis que dans les langues à négations non tautophoniques elle peut être préverbale (comme en albanais, néohellénique, russe) ou, au contraire, postverbale (comme en allemand, danois, suédois) ou bien même circumverbale (dans les langues à négation verbale complexe, tel le français, par exemple), constatation conduisant à la possibilité d'établir d'autres sous-types linguistiques, de rang inférieur par rapport à ceux présentés ici.

matical: soit d'un préfixe négatif (dans de nombreuses langues slaves, en lituanien, persan), soit d'un suffixe négatif (en turc, en japonais).

A cet égard le roumain occupe une place intermédiaire, à savoir par ce que *la négation verbale roumaine se réalise comme un mot auxiliaire dans les formes verbales des modes personnels, mais comme un préfixe négatif (roum. ne-)* dans les formes verbales des modes non personnels (sauf l'infinitif).

2. A une proposition interrogative (I), indifféremment de sa forme, affirmative (+) ou négative (-), sont possibles, en dépendance de l'état des choses dont le virtuel dialogue traite, des réponses à deux formes (+ vs -) aussi; il en résulte que, dans la perspective de l'affirmation et de la négation, sont possibles quatre paires de répliques, réductibles au schéma suivant:

	I	R
(1)	+	+
(2)	+	-
(3)	-	-
(4)	-	+

Aux réponses, syntactiquement analysables, correspondent dans quelques langues des énoncés minimaux non analysables, sous la forme des adverbes affirmatifs et négatifs spécialisés; il s'agit des adverbes assertifs.

De ce point de vue, les langues sont classifiées en deux grands types en sous-entendant, chacun à son tour, deux sous-types³, à savoir:

2.1. Quelques langues recourent à seulement deux adverbes assertifs, cf. it. *si* et *no*, jap. *hai* et *jee*, aux occurrences et homonymies différentes dans la grille exposée *supra*:

a) Des langues du sous-type [(1) = (4) vs (2) = (3)], comme l'italien, l'espagnol (*si* vs *no*), l'anglais (*yes* vs *no*), le russe (*Da* vs *Njet*), le turc, l'hébreu.

3. J. Pohl, *op.cit.*, distingue quatre types linguistiques, que j'ai réduits ici à deux, chacun en sous-ordonnant deux sous-types; les quatre types sont conventionnellement nommés par Pohl, respectivement, "français", "italien", "japonais" et "ambarique". Le linguiste belge ne prend pas en considération la situation de la négation roumaine.

b) Des langues du sous-type [(1) - (3) vs (2) = (4)], comme le japonais, le vietnamien, les langues africaines kikongo, mbun, yoruba — mentionnées par J. Pohl.

2.2. D'autres langues disposent de trois adverbes assertifs, cf. fr. *oui*, *non* et *si*, elles aussi classifiées en deux sous-types:

a) Langues du sous-type (1) vs [(2) = (3)] vs (4), dont le français, l'occitan, les langues scandinaves (cf. dan. *ja vs nej vs jo*), l'arabe (*na am* etc. vs *la vs balá* etc.), tout comme l'allemand (*ja vs nein vs doch*), le hongrois (*igen vs nem vs de*).

b) Langues du sous-type [(1) = (3)] vs (2) vs (4), représenté par l'ambarique (*ao/n/ vs ay dollam vs alla*).

Sous cet aspect, *la langue roumaine se situe entre le type linguistique à trois adverbes assertifs du sous-type "français" et le sous-type "italien" appartenent au type à deux adverbes assertifs, parce que l'adverbe du (4) est composé (roum. ba da) et parce qu'à sa structure participe l'adverbe, affirmatif, du (1) aussi (roum. da)*.

3. Déjà sous 0.1. j'ai noté la remarque sur l'absence dans quelques langues de la négation lexématique proprement dite. Dans quelques-unes (tel l'arabe, le néohellénique), les pronoms et les adverbes indéfinis n'acquièrent une valeur négative qu'à l'intérieur des propositions analysables de forme négative. Par conséquent, on distingue tout d'abord, à cet égard, deux grands types de langues:

- a) Des langues à négation lexématique spécialisée.
- b) Des langues sans négation lexématique spécialisée.

En retenant le premier dans ce qui suit, on remarque à son intérieur la présence de trois sous-types:

a') Langues à négation lexématique spécialisée coexistant dans la même proposition avec la négation verbale (cf. fr. *Je ne vois rien*), en d'autres termes —un sous-type n'admettant pas le cumul des deux espèces de négation; à ce sous-type appartiennent encore l'albanais, les langues slaves, le hongrois.

a'') Langues à négation lexématique spécialisée, suffisante dans la proposition (cf. all. *Ich sehe nichts*), en d'autres termes —un sous-type n'admettant pas le cumul des négations lexématique et verbale, auquel appartient l'anglais aussi.

a''') Langues à négation lexématique spécialisée pouvant fonctionner dans la même proposition, dans certaines conditions contextuelles,

avec la négation verbale (cf. esp. *No veo nada*, mais *Nada veo*), autrement dit —un sous-type tolérant, en dépendance du contexte, le cumul des deux espèces de négation envisagées, où appartiennent aussi le portugais et l'italien.

À cet égard le roumain appartient au sous-type admettant le cumul des négations lexématique et verbale.

4. En conclusion: la langue roumaine est un idiome à négations pro-phrase et verbale tautophoniques (homonymiques), la négation verbale ayant un caractère morphématiques indépendant ou dépendant en fonction des formés verbales auxquelles elle se rattache; elle dispose de trois adverbes assertifs, parmi lesquels celui constituant réponse affirmative à une question négative a une structure composée; elle admet le cumul des négations lexématique et verbale, indifféremment de l'ordre des mots.

En contrastant totalement avec le roumain, l'anglais, par exemple, peut être caractérisé, à l'égard de la négation, comme il suit: un idiome à négations pro-phrase et verbale non tautophoniques (hétéronymiques), la négation verbale ayant caractère indépendant et généralement complexe (verbe auxiliaire + adverbe négatif); elle dispose de deux adverbes assertifs; elle n'admet pas le cumul des négations lexématique et verbale⁴.

4.1. En revenant au roumain et en rapportant l'aspect typologique à l'aspect génétique du problème traité, il nous faut faire les remarques suivantes:

a) La présence de l'homonymie des négations pro-phrase et verbale non seulement dans la majorité des langues slaves, mais aussi dans les langues romanes ibériques (aires latérales de la Roumanie, avec le roumain), peut être une preuve sur l'origine latine populaire du phénomène roumain, tout au plus ultérieurement renforcé par l'influence slave.

b) Bien que l'adverbe assertif roum. *da* soit d'origine slave, la présence de trois adverbes assertifs en roumain, à occurrences propres au français et à l'occitan, est un élément soulignant aussi le caractère primordialement roman du micro-système des adverbes assertifs roumains.

c) Enfin, bien que le cumul des négations lexématique et verbale

4. Des éléments pour une description de la négation roumaine en confrontation avec celle de l'anglais ont été exposés par Emanuel Vasiliu et Sanda Golopentia-Eretescu, *Sintaxa transformatională a limbii române*, Bucarest, 1969, p. 166 et n. 5.

soit propre aux idiomes non romans entourant le roumain (slaves, hongrois), sa présence en roumain et en français, tout comme —dans des conditions contextuelles à part —en italien et dans les langues romanes ibériques, montre encore que, à cet égard, des tendances du latin populaire conservées en roumain (éventuellement, soutenues par le substratum, si l'on prend en considération la situation de l'albanais) auront seulement été consolidées par l'influence slave⁵.

*Université de Bucarest,
Faculté des Lettres*

5. `A des conclusions similaires sont arrivés I. Rizescu, "Cu privire la dubla negatie în limba română", in *Studii și cercetări lingvistice* XIV (1963), no 4, pp. 471-478, et Georgeta Ciompec, "Observatii asupra exprimării negatiei în limba română din secolele al XVI-lea-al XVIII-lea", in *Studii și cercetări lingvistice* XX (1969), no 2, pp. 197-209; Eadem, "Adverbe negative", in *Limba și literatură*, 1977, vol. 2. Eugen Seidel, *Elemente sintactice slave în limba română*, Bucarest, 1950, avait essayé d'expliquer de nombreux faits roumains, y compris à l'égard de la négation, par l'influence slave "sans (...) avoir pris en considération la situation du latin et (...) l'évolution interne de la langue roumaine" (I. Coteanu - I. Dănăilă, *Introducere în lingvistica și filologia românească*, Bucarest 1970, pp. 196-197).